



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE:

Sauf convention contraire écrite et expresse, les présentes Conditions Générales régissent toute la relation d'affaire entre OORA, de dénomination commerciale / Dénomination sociale : TCA Home Project SPRL, (ci-après le Prestataire) et le Client. Le Client reconnaît avoir pris connaissance du présent document et déclare expressément l'accepter sans réserve.

1. **Champ d'application :** Le Prestataire propose la réalisation de mission de conseil et d'accompagnement en aménagement, décoration, « home staging » et valorisation de biens immobiliers, commerciaux et professionnels, à l'attention des particuliers et des entreprises. Il fournit notamment les prestations suivantes : des conseils et/ou un accompagnement en décoration et en aménagement intérieur, des conseils et un accompagnement pour la valorisation d'un bien avant la vente ou la location, la gestion de projet, de travaux. Dans ce cadre, le Prestataire pourra également fournir le matériel nécessaire à la mission d'aménagement et de décoration. Ces prestations sont réalisées sur la base des présentes conditions générales de prestation de services.

2. **Offre et commande :** Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité des devis est de 30 jours à dater de leur émission. La commande est effectuée au moyen d'un devis ou contrat dûment daté et signé par le Client (par courrier ou e-mail). La commande sera alors fermement prise en compte, ce qui engagera définitivement les deux parties. Le Client sera engagé à verser le montant indiqué sur le devis/contrat. Le Prestataire sera engagé à réaliser l'ensemble des prestations indiquées sur ce même devis/offre. Le devis/offre est un élément contractuel, indissociable des présentes conditions générales de vente.

3. **Délai de réalisation et de livraison:** Les délais prévisibles de réalisation de la ou des prestations figurent dans le devis établi par le Prestataire. Les délais prévisibles de réalisation sont donnés à titre indicatif.

Lorsque les prestations incluent la réception de matériels ou mobiliers livrés par des tiers, les éventuels retards dans les délais de ces livraisons ne pourront en aucun cas être imputés à la responsabilité du Prestataire.

4. **Prix, facturation et réception:** Les prix sont indiqués en Euros, hors TVA et sans frais pour le Prestataire.

Les prix pratiqués par le Prestataire et indiqués sur les devis sont ceux en vigueur le jour de la commande. Le Prestataire se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de modification des services et/ou leur date d'exécution.

Sauf convention contraire et écrite, le paiement des prestations s'effectue comme suit :

- S'il s'agit d'une visite conseil, d'une prestation d'une ou plusieurs heures, d'un forfait à la demi-journée ou à la journée, le montant de la prestation ainsi que les frais de déplacement sont intégralement dus le jour du déplacement au domicile du Client.
- S'il s'agit d'une prestation en plusieurs étapes, d'un projet, 50% du montant total des services sera dû à la signature du devis à titre d'acompte, 30% sera dû à la moitié de la mission et le solde, ainsi que les frais de déplacement seront dus à la fin de la mission.

A l'issue de la mission, un bon de réception devra être signé en deux exemplaires par les deux parties afin que chacune conserve un exemplaire de ce document faisant foi de la réalisation de ses engagements.

Le paiement des factures du Prestataire sera effectué par virement sur son compte dont les coordonnées sont les suivantes : IBAN : BE90 0688 9943 3032 – BIC/SWIFT : GKCCBEBB. En cas de non-paiement d'une facture dans le délai prévu, le Prestataire envoie par tout moyen approprié (courrier postal ou e-mail) un avis de rappel au Client défaillant. Le défaut total ou partiel du paiement à l'échéance du terme, entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application d'un intérêt de retard d'un taux de 10% par an et d'une indemnité forfaitaire égale à 20% du montant impayé. Tous les frais de recouvrement, judiciaires ou extrajudiciaires, que le Prestataire devra supporter seront à la charge du Client. Le dépassement d'un délai de paiement ou le non-paiement d'une facture autorise le Prestataire à suspendre ou mettre fin à sa (ses) prestations, sans préjudice de son droit à un intérêt de retard.

5. **Nature des obligations :** Pour l'accomplissement des diligences et prestations prévues à l'article 1. des présentes conditions générales, le Prestataire s'engage à donner ses meilleurs soins et tout mettre en œuvre pour apporter satisfaction au Client, conformément au devis établi. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. Une fois la prestation réalisée, le Client ne pourra opposer au Prestataire d'arguments subjectifs pour justifier le recommencement de la prestation ou le refus de paiement pour lequel il s'est engagé.

6. **Droit de rétractation :** À compter de la date de la commande (signature du devis/contrat), et conformément à la législation en vigueur, le Client dispose d'un délai de sept jours pour faire valoir son droit de rétractation auprès du Prestataire. Pour ce faire, il doit faire parvenir dans ce délai (cachet de la poste faisant foi) une lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant son intention de se rétracter, à l'adresse suivante : OORa Design c/o Sophie Mariage, Puits Cantharin 19 à B-7904 Willaupuis (siège social). Le remboursement du montant versé à la commande sera effectué au plus tard dans les trente jours suivant la réception de la lettre.



7. **Annulation, modification et report** : En dehors du droit de rétractation dans un délai de sept jours, toute demande d'annulation, de modification ou de report de commande est soumise à l'accord du Prestataire. En cas d'annulation, la commande ne peut être remboursée, et est entièrement due.
8. **Résiliation** : En cas de faillite, saisie, cessation d'activité, déconfiture du Client ou autre procédure analogue, le Prestataire est autorisé à résilier, totalement ou partiellement et avec effet immédiat, tout contrat ou devis conclu avec le Client. Le présent article ne porte pas préjudice au droit du Prestataire de réclamer son manque à gagner au Client, ainsi que le remboursement des coûts engagés.
9. **Responsabilité** : Lorsque le Prestataire intervient sur la coordination des travaux, tout manquement contractuel, retard, malfaçon ou vice caché, imputable à un tiers ne saurait en aucun cas lui être reproché et engager sa responsabilité. Le Prestataire n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux, et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle. Son intervention consiste à mettre en relation son Client avec des prestataires qualifiés du secteur de la décoration et du bâtiment. Le Client contracte directement et librement avec chaque prestataire. Le Prestataire est mandaté par son Client pour assurer à sa place le suivi des réalisations auprès des différents prestataires. Toutes les garanties légales ou contractuelles offertes au Client dans le cadre de la réalisation de travaux le sont directement par les prestataires concernés (garantie décennale etc...). En cas de litige, le Client ne pourra se retourner que vers le prestataire incriminé. Il est recommandé au Client de souscrire une assurance avant le démarrage d'un chantier.
10. **Obligation de confidentialité** : Le Prestataire considèrera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de la prestation de services. Le Prestataire, toutefois, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait déjà connaissance antérieurement à la date de signature du devis /contrat, ou s'il les obtenait de tiers par des moyens légitimes.
11. **Photographies et illustrations** : Lors de la prestation de conseil, afin d'établir un rapport détaillé et de donner au Client des conseils appropriés, le Prestataire a besoin de photographies du bien à transformer et/à décorer. Par conséquent, le Client autorise le Prestataire à photographier son bien, avant, pendant et après la réalisation de la prestation. Le Prestataire détient la propriété des plans, croquis, photographies et illustrations réalisés dans le cadre de sa mission dans l'habitat, les bureaux ou tout autre lieu d'intervention. Ces visuels pourront être utilisés par le Prestataire à des fins commerciales : diffusion sur le site internet ou tout autre support commercial. En ce qui concerne les photos prises au domicile ou entreprise, le Prestataire ne pourra en avoir la propriété qu'avec un accord de la part du Client. Au cours de la mission, le Prestataire présentera un document qui donne droit d'accepter ou de refuser la diffusion de ces photos.
12. **Force majeure** : En cas de force majeure rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives du Prestataire et du Client seront dans un premier temps suspendues. Au cas où la suspension excède un délai de 2 mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Le Prestataire et le Client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité ne soit due de part et d'autre de ce fait. Cependant, le Prestataire peut aussi prendre des mesures nécessaires pour l'exécution de la mission. Si des actions échappent au contrôle du Prestataire et que la mission ne peut être complétée, le Prestataire aura droit au paiement des services prestés, dus à la date de résiliation du contrat tels que les rémunérations, les dépenses ou les achats autorisés à ce jour.
13. **Protection de la vie privée** : Conformément à la loi, le Client dispose du droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant aux présentes conditions générales de vente, le Client consent à ce que le Prestataire collecte et utilise ces données pour la réalisation du présent contrat. En saisissant son adresse e-mail sur l'un des sites du réseau du Prestataire, le Client recevra des e-mails contenant des informations et des offres promotionnelles sur ses produits et ceux des sociétés partenaires. Le Client peut se désinscrire à tout moment. Il suffit pour cela de cliquer sur le lien présent à la fin des e-mails ou de contacter le Prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception ou en envoyant un e-mail à [contact@oora.design](mailto:contact@oora.design).
14. **Cession** :  
Le Client ne pourra céder tout ou partie de ses droits vis-à-vis du Prestataire sans l'autorisation écrite et préalable de celui-ci.
15. **Droit applicable et juridiction compétente** : Les présentes conditions générales sont exclusivement soumises au droit belge. Tout différent relatif à la validité, à l'exécution ou à l'interprétation du contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de Tournai.
16. **Clause salvatrice** : L'annulation ou l'inefficacité d'une clause ou d'une partie des présentes conditions générales de vente ne remettra pas en cause la validité ni l'efficacité des autres dispositions.